

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 4 avril 2019  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-Guy VAUCHER**

**N° 35**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 10/04/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/04/2019  
(accusé de réception du 09/04/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention à l'association 'Entreprendre pour apprendre' pour l'organisation du salon  
de la mini entreprise 2019**

**L'association « Entreprendre pour Apprendre » se mobilise pour défendre la création d'entreprise accessible à tous. Présente entre le monde de l'école et le monde de l'entreprise, l'association intervient auprès des jeunes de 8 à 25 ans pour leur faire découvrir l'entrepreneuriat et leur permettre de développer des mini-entreprises. Elle organise son salon régional le 07 mai au parc des expositions et sollicite auprès de Quimper Bretagne Occidentale une subvention de 15 000 euros.**

\*\*\*

Entreprendre pour Apprendre (EPA) est une association qui se mobilise pour défendre la création d'entreprise accessible à tous. Présente entre le monde de l'école et le monde de l'entreprise, l'association intervient auprès des jeunes de 8 à 25 ans pour leur donner envie d'entreprendre. Les outils développés par EPA, basés sur l'initiative et l'autonomie, permettent à chaque jeune de découvrir progressivement ses centres d'intérêts, ses capacités, ses difficultés et de développer chez lui l'esprit d'entreprendre et d'entreprise. Les jeunes peuvent créer une mini-entreprise qui fonctionne comme une société anonyme ou une société coopérative, sous le couvert de l'association Entreprendre Pour Apprendre.

EPA Bretagne intervient sur les 4 départements de la région et organise chaque année un salon régional. Le salon se déroule durant une journée durant laquelle toutes les mini-entreprises bretonnes développées en 2018-2019 seront présentes. Chaque mini-entreprise aura un stand pour mettre en avant son produit/son service. Plusieurs passages de jurys permettront de les évaluer.

Durant le salon, des animations permettront aux jeunes de découvrir des métiers, d'échanger avec des professionnels, etc. L'idée de cet évènement régional est également de créer une réelle dynamique de territoire en mobilisant et impliquant des partenaires publics et privés autour du développement de l'esprit d'entreprendre.

Organisé au Parc des expositions le 7 mai, le salon EPA Bretagne 2019 rassemblera environ 1500 jeunes issus de la 4ème au Post-Bac de tout établissement breton : collège, lycée, MFR, et autres structures (les Genêts d'Or, espaces jeunes), représentant 90 mini-entreprises, 120 enseignants-formateurs-éducateurs, 50 parrains-marraines, 130 jurés, 30 bénévoles, 100 partenaires... Au total, environ 2000 personnes fréquenteront les allées du salon de la mini-entreprise.

L'idée du salon est également de développer l'action d'EPA avec des structures du quartier de Kermoysan, n'ayant pas encore de lien avec EPA Bretagne. A Quimper, le collège Max Jacob met en place chaque année une mini-entreprise avec des élèves de 4ème et 3ème SEGPA. Le collège sera présent lors du salon régional et représentera son projet de mini-entreprise aux jurys. Ils vont concourir dans la catégorie « Collège ». Quimper Bretagne Occidentale soutient également l'organisation du salon au titre de sa politique à hauteur de 5 000 euros.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder à l'association « Entreprendre pour apprendre » une subvention de 15 000 euros (dont 5 000 € au titre de la politique de la Ville) pour l'organisation de son salon régional 2019.